

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Nombre d'Administrateurs :

- en exercice..... 13
- présents 12
- absents 01
- votants..... 12
- procurations..... 00

Le Président certifie le caractère exécutoire de cette délibération compte tenu de sa télétransmission en Préfecture le : **04 MARS 2024**

et de sa publication le : **23 FEV. 2024**

Le Président,
Roland DAVIET



Le 19 février 2024 à 17h30, le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune d'EPAGNY METZ-TESSY, dûment convoqué le 12 février 2024 s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Roland DAVIET, Président.

PRESENTS : Roland DAVIET, Laurence BACINO, Marie-Thérèse BOUKOUYA, Gérard CAVALLI, Martine COUTAZ, Juliette LAZZERINI, Corinne MASSE, Alain BILLAULT, Christiane GEOFFROY, Michèle RIZZANTE, Jean-Paul SADOUX, Stéphanie VEREL

ABSENTS : Catherine BRISFER

Mme Michèle RIZZANTE a été désignée secrétaire de séance.

- O B J E T -

2024/04 Approbation du Débat d'Orientation Budgétaire 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2312-1,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-12,

Vu le rapport d'orientation budgétaire joint à la présente,

Le Conseil d'Administration est invité à tenir son Débat d'Orientation Budgétaire (D.O.B), afin de discuter des grandes orientations qui présideront à l'élaboration du prochain budget prévisionnel du CCAS.

Le D.O.B présente une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités et doit permettre d'informer les membres du Conseil d'Administration sur la situation économique et financière de leur collectivité afin d'éclairer leur choix lors du vote du budget prévisionnel. Pour ce faire, Monsieur le Président présente à l'assemblée le Rapport d'Orientation Budgétaire lequel précise les orientations budgétaires, prévues sur l'exercice.

C'est l'occasion pour les membres du Conseil d'Administration :

- D'examiner l'évolution du budget du CCAS : en recettes et en dépenses pour la section de fonctionnement ;
- De débattre de la politique d'équipement de la commune, de sa stratégie financière et fiscale en tenant compte du nouvel environnement macro-économique.

L'approbation de ce débat est obligatoire, elle permet de prendre acte de la tenue de ce débat et de prémunir la collectivité contre un éventuel contentieux engagé par un tiers devant une juridiction administrative.

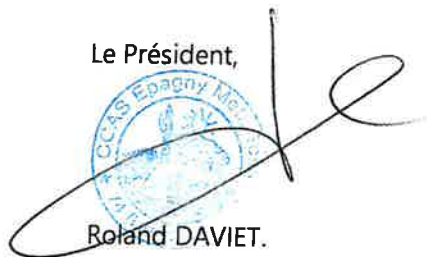
Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité des membres présents, décide :

D'ENTÉRINER le Débat d'Orientation Budgétaire ainsi tenu.

DE DEMANDER à Monsieur le Président de prendre en considération les remarques relatives au projet de budget prévisionnel 2024.

Pour Extrait Conforme,

Le Président,



Roland DAVIET.

La secrétaire de séance,



Michèle RIZZANTE



Centre Communal d'Actions Sociales

Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

Débat d'Orientation Budgétaire

www.epagnymetz-tessy.fr



Sommaire

- Les notions générales
- Le contexte économique
- Le panorama du territoire
- Retour sur l'exercice 2023
- Les perspectives 2024 (Débat d'Orientation Budgétaire)

Notions générales

Les différentes étapes budgétaires

Le **Débat d'Orientation Budgétaire** (D.O.B)

- Obligatoire dans les communes > 3 500 habitants
- Informe sur la situation financière de la collectivité
- Permet de débattre sur les orientations budgétaires de la collectivité
- Doit être approuvé dans les 10 semaines qui précèdent le vote du budget

Le **Budget Primitif** (B.P)

- Prévoit et autorise les dépenses et les recettes d'une année donnée
- Planifie et matérialise les actions politiques de la commune
- Se présente en deux sections qui doivent être présentées en équilibre.
- Doit être approuvé avant le 15 avril de l'année N

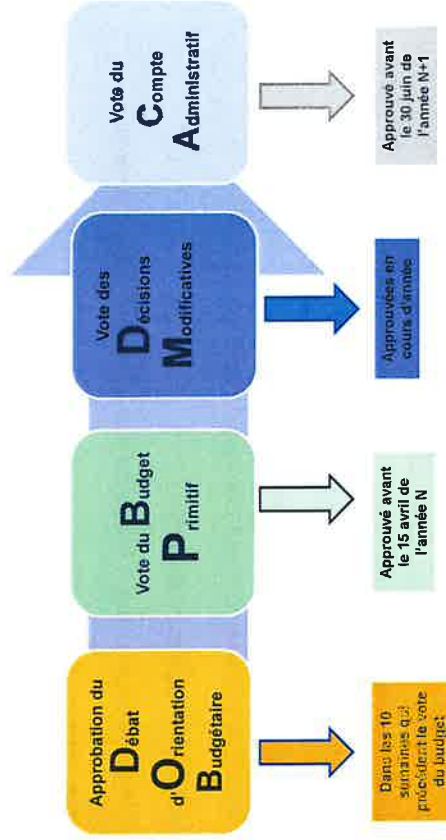


Les **D**écisions **M**odificatives (D.M)

- Modifications des prévisions initiales
- Permettent d'ajuster les dépenses et les recettes en cours d'exercice

Le **C**ompte **A**ministratif (C.A)

- Rapproche les prévisions des réalisations effectives en dépenses et en recettes
- Présente les résultats comptable de l'exercice
- Soumis pour approbation au Conseil municipal avant le 30 juin de l'année N+1





Le contexte économique et Projet loi de finances 2024

www.epagnymetztesy.fr



Contexte économique

Contexte économique mondial :

- Niveaux d'inflation élevés

Contexte économique européen :

- Resserrement des contraintes financières

Contexte économique français :

- Croissance économique française plus importante que prévue sur 2023
- Rebond de la consommation des ménages français
- Accélération des dépenses d'investissement des entreprises
- Ralentissement de l'inflation qui devrait se poursuivre sur 2024
- Rétablissement des finances publiques lent



Projet loi de finances 2024 : Les principales mesures

Concours financiers de l'Etat

- Augmentation de la dotation pour les titres sécurisés
- Création d'une dotation de 5 M€ pour le plan national contre les violences faites aux élus
- Stabilisation de la Dotation de soutien à l'investissement public local
- Abondement de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR)

Mesures en faveur de la planification écologique

- Enveloppe destinée à la rénovation énergétique des bâtiments : + 0,8 Mds €
- Enveloppe destinée à la décarbonation des mobilités : + 1,4 Mds €
- Enveloppe destinée à la préservation des ressources : + 1,2 Mds €
- Enveloppe destinée à la transition énergétique : + 1,1 Mds €
- Enveloppe destinée à la compétitivité verte : + 1,7 Mds €
- Péréquation du fonds vert : + 0,8 Mds €, dont 14M€ pour la Haute-Savoie



Panorama du territoire



Données démographiques, fiscales et financières

Données démographiques

Population	8 473
Population légale (estimation INSEE)	76
Placements de canovanes	8 645
Population DGF	703
Densité de population (hab./km ²)	1 020
Nombre d'enfants scolarisés en 2023 / 2024	225
Dont privé (135 enfants d'Epagny Metz-Tessy)	794
Dont public (752 enfants d'Epagny Metz-Tessy)	887
Nombre d'enfants Epagny Metz-Tessy scolarisés	10%
Part de la population scolarisée	

Logements

Nombre de logements	3 985
Résidences secondaires	96
Nombre de logements sociaux livrés + terrains familiaux	733
Part des logements sociaux 2019	16%
Part des logements sociaux 2020	16%
Part des logements sociaux 2021	17%
Part des logements sociaux 2022	17%
Part des logements sociaux 2023	19%
Part des logements sociaux 2024	20%

Paysage communal

Superficie en Ha	1 206
Longueur de la voirie en mètre linéaire	39 738
Nombre d'établissements	1 040
Nombre d'établissements professionnels	683
Nombre de postes salariés	11 284

Données fiscales

Potentiel fiscal des 4 taxes (TH, TF, TFNB, AC)	12 272 468
Ressources fiscales 4 taxes de la commune	7 675 474
Potentiel fiscal / pop DGF	1 420
Potentiel financier (Potentiel 4 taxes + DGF (N-))	12 530 271
Ressources financières de la commune	7 940 847
Potentiel financier / pop DGF	1 449

Potentiel fiscal est un indicateur de richesse. Il est égal à la somme que produirait les taxes directes locales si on appliquait les taux moyens nationaux.

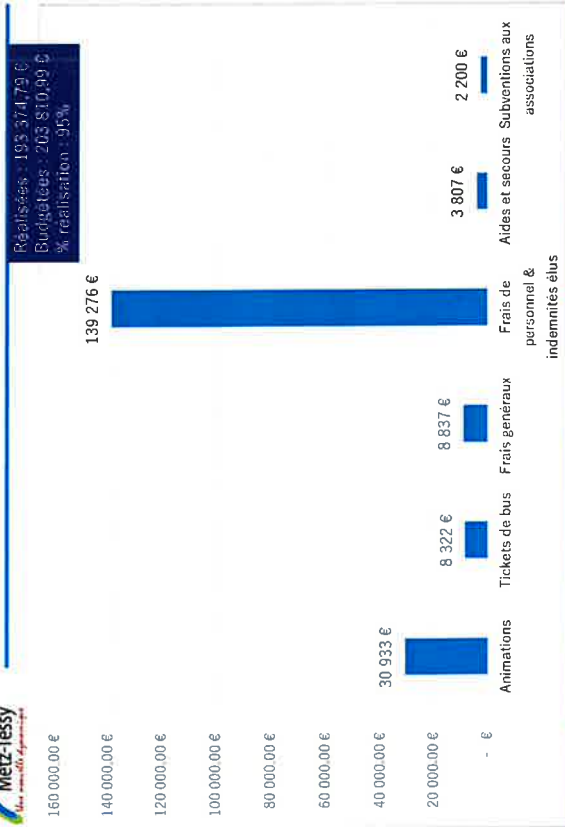
Potentiel financier : représente la masse de recettes que la commune serait en mesure de mobiliser si elle appliquait les taux moyens nationaux = Taux moyens nationaux X bases fiscales + DGF



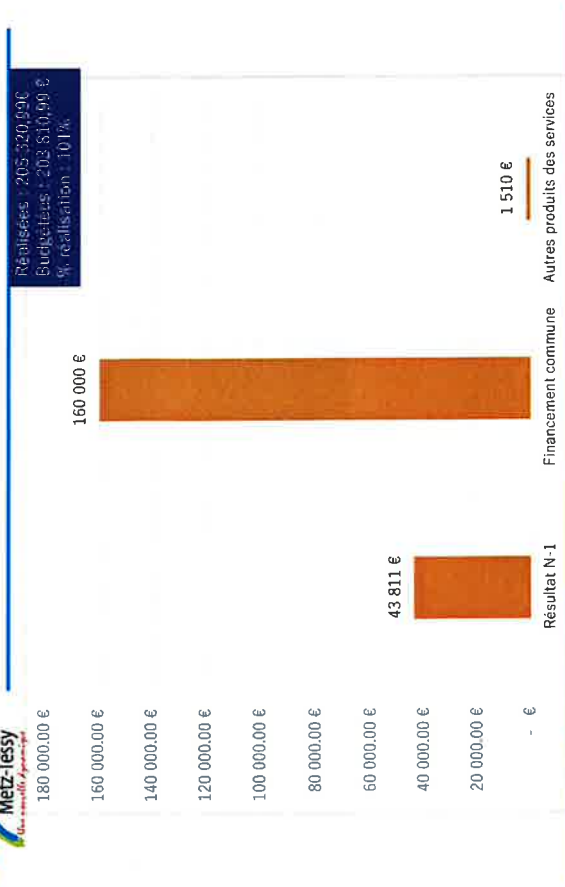
Retour sur l'exercice 2023



Les dépenses réelles



Les recettes réelles





Résultats du compte administratif

Budget Principal	Pour approbation		Pour rappel
	BP	Réalisé	2022
Les dépenses	203 810,99	193 374,79	194 712,71 €
Les recettes	203 810,99	161 510,00	160 500,52 €
Résultat N		- 31 864,79	- 34 212,19 €
Résultat N-1		43 810,99	78 023,18 €
Résultat définitif		11 946,20	43 810,99
			-73%

Rappel résultats reportés sur 2023	
Résultat à reporter sur le budget 2024	43 810,99 €
002- Recettes de fonctionnement	11 946,20 €
TOTAL	43 810,99 €



Débat d'Orientation Budgétaire

Les principales mesures proposées pour la construction du budget 2024



Éléments financiers propres au CCAS

- L'année 2023 nous a amenés à diminuer le résultat de 31 864€, le faisant passer de 43 811€ à un peu moins de 11 947€. Situation non tenable sur 2024.
- Les dépenses incompressibles (frais de personnel et indemnités des élus, valorisation des frais généraux et notamment mise à disposition des locaux) sont vouées à augmenter dans les années à venir (recrutement, indemnité de résidence...)



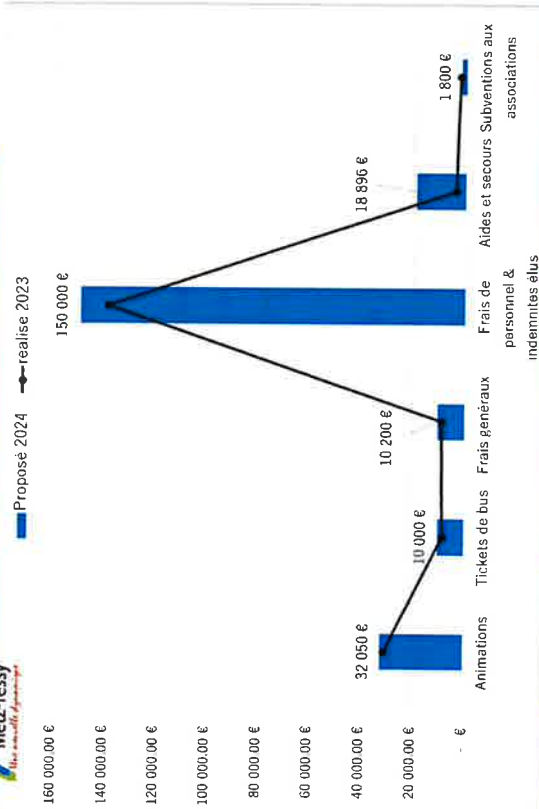
Fixation des principes budgétaires : propositions

- **Acter l'optimisation des ressources**
 - Proposer des animations payantes
 - Pour tous ? Revenus ? Nombre (carnets de bus) ?
 - Tarifs ? Appels aux dons ?
- **Diminution des dépenses de fonctionnement**
 - Diminuer le coût des prestations (événements, colis de Noël...)
 - Diminuer les subventions aux associations ?
 - Limiter les bénéficiaires (élever l'âge d'éligibilité) ?
- **Maintenir les animations à destination des aînés**
- **Augmenter la subvention communale en recette, compte tenu de l'augmentation des charges incompressibles (charges de personnel,...)**

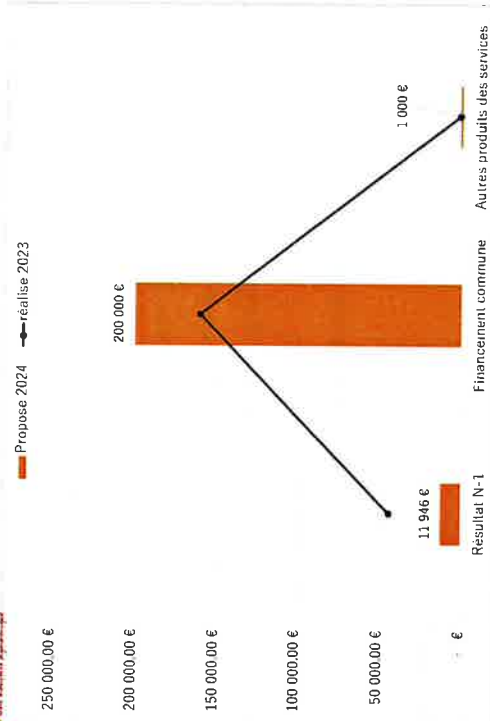




Détail des crédits proposés en dépenses



Détail des crédits proposés en recettes





Le vote du budget, consolidé sur la base des éléments
présentés lors de ce débat, est prévu lors de la séance
du conseil d'administration du 8 avril 2024



Mairie d'Épagny Metz-Tessy
www.epagnymetztesy.fr



